

**COMPTE – RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 décembre 2020**

Présents : M. LEGRAND Jean-Luc, **maire**

Mme GRILLE Edith, Mme SERGEANT Séverine, M. CURLY Jean-René : **Adjoints**

Mmes FUMEY-HUMBERT Anne-Marie, RODRIGUEZ Eliane, FACON Lucie **Conseillères municipales**

MM FACON David, DODET Marcel, COULON Jean-François, POUTHIER Philippe, MORLAT Cédric, MEURIOT Guy, M. MOUQUOD Maxime (arrivé 20h10, votant) **Conseillers municipaux**

Excusés: EICH Cédric donne pouvoir à Mme Séverine SERGEANT

Secrétaire de séance : DODET Marcel

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h.

❖ **Délibération demande de subventions pour la rénovation de la salle des fêtes :**

Concernant la rénovation de la salle des fêtes, l'architecte nous propose un projet estimatif de 626 520,00 € (hors désamiantage et hors mobilier de la salle) portant sur plusieurs lots.

Nous solliciterons les subventions suivantes :

- Etat (DETR) entre 20 % et 60 %
- Département (DST) 20 %
- Région (Effilogis) 30 % pour les frais d'études et 30 % voire plus pour la phase travaux.

Avec le plan de relance nous demanderons le fond de concours de l'agglomération qui est au maximum de 10 000 euros si celui-ci est reconduit en 2021.

Nous apporterons un autofinancement par le biais d'un emprunt, nous pourrions également apporter environ 100 000 euros en fonds propres.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

❖ **Délibération transfert de compétence assainissement :**

Suite au transfert de la compétence assainissement nous reversons à la communauté d'agglomération du Grand Dole la somme totale de 56 894,48 € répartis comme suit :

- 43 397,85 € en investissement
- 13 496,48 € en fonctionnement

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité

❖ **Questions diverses :**

▪ Prise de contact Monsieur SANTUCCI, celui-ci est passé en mairie le 27/11/2020. Ce dernier nous informe que son lotissement est au point mort pour l'instant, l'architecte est en convalescence.

Il nous propose à la vente, la parcelle de terrain « rue des Marronniers » à 29,00 € le m².

Le cas échéant, il l'utiliserait pour construire des garages à louer. Aucune décision n'a été prise pour l'instant.

Celui-ci nous informe également que des « morceaux » de parcelles lui appartiennent, rue du bief ,et impasse du buisson rond.

M. SANTUCCI est prêt à les céder à la commune pour l'euro symbolique mais nous aurions à charge les frais de notaire.

- Nous avons contacté le Sidec pour nous aider dans les démarches des dossiers et le suivi des travaux de la salle des fêtes mais le devis nous semble trop élevé.
- Distribution des 74 colis aux aînés, par les membres du conseil, et de l'aide sociale.
- Distribution des livres de Noël dans les écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00

Fait à VILLETTE-LÈS-DOLE le 18 décembre 2020



Le Maire,

Jean-Luc LEGRAND